

Partenariats commerciaux & investissement dans le secteur de la mode: la PI comme actif commercial

by admin - Thursday, March 14, 2013

<https://crefovi.fr/webcasts-podcasts/partenariats-commerciaux-et-investissements-dans-le-secteur-de-la-mode/>

[Le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi & Own-it](#), un organisme qui fournit du conseil en propriété intellectuelle au secteur créatif, vous présentent ici leur webinar "[Partenariats commerciaux & investissement dans le secteur de la mode: la PI comme actif commercial](#)", enregistré en anglais le 13 February 2013.

Vous aurez besoin de financement initial pour créer votre première, seconde et même troisième collection et fonder votre entreprise. Alors que les amis et la famille, les aides et les prêts peuvent être une source de financement, ne sous-estimez pas la valeur de la propriété intellectuelle – la vôtre et celle des autres – afin d'obtenir le financement nécessaire pour votre entreprise de mode.

[Vimeo Video](#)

[Partenariats commerciaux & investissement dans le secteur de la mode: la PI comme actif commercial](#) de [Crefovi](#).

Dans ce webinar d'une heure nous couvrons:

- les différentes sources de financement qui existent;
- votre business plan – considérations majeures;
- attirer les investissements financiers des tiers – et le rôle important de la PI;
- les autres types d'investissements, par exemple, les partenaires créatifs, qui sont cruciaux à votre succès commercial, et comment vous pouvez les rémunérer;
- les clauses clés de partenariats et accords de financement actions, et
- les prochaines étapes après que vous ayez obtenu le financement.

Intervenant: [Annabelle Gauberti](#), Associée fondatrice et gérante, [Crefovi](#) (Merci de lire son profil ci-dessous).

Le webinar "Partenariats commerciaux & investissement dans le secteur de la mode" est modéré par **Silvia Baumgart**, Gérante de programme chez Own-it.

Quand: 13 février 2013, 12.00 heures à 13.00 heures (GMT)

Où: sur votre ordinateur

Annabelle Gauberti, Associée, Crefovi

Annabelle a plus de 10 ans d'expérience dans la pratique du droit du luxe et de la mode, ainsi que du droit des médias et de l'entertainment, tant au Royaume-Uni qu'en France. Annabelle a fondé son propre cabinet d'avocats de niche, le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi, afin de fournir du conseil juridique ciblé aux industries créatives.

Son vivier de clients inclut les maisons de luxe, les designers & mannequins, artistes, galeries d'art & musées, musiciens, sociétés de production de films. Le portefeuille de clients créatifs d'Annabelle apprécie, surtout, sa capacité à comprendre, et résoudre, les problématiques juridiques en temps opportuns, en fournissant des solutions réalistes, efficaces et personnalisées.

Elle est spécialisée en droit des affaires et droit bancaire et financier, et a géré de nombreux dossiers, soit contentieux, soit non contentieux, relatifs à la propriété intellectuelle, au contentieux des marques, à la distribution sélective, aux franchises, au droit fiscal et au droit des médias et de l'internet.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

PDF généré par Crefovi